

AFRICITES 4, NAIROBI, SEPTEMBRE 2006

SESSION THEMATIQUE 01

LA PAUVRETE ET LA FAIM

Session organisée par :

- **Université des Collectivités**
- **MACOM** (Mission d'Appui à la Conduite d'Opérations Municipales),
 - **BNETD** (Bureau d'Etudes Techniques et du Développement)
 - Abidjan, Côte d'Ivoire

RAPPORT INTRODUCTIF

Version du 15-09-06

LA PAUVRETE ET LA FAIM

DEROULEMENT DE LA SESSION

Le Lundi 18 Septembre 2006 de 14H30 à 18H
Salle 2

Présidence : M. ALBERT FLINDE, Maire de MAN (Côte d'Ivoire)
Rapporteur : Dr. ATTAHI KOFFI, Directeur du Département Aménagement Urbain et Développement local (DAUDL) BNETD (Côte d'Ivoire)

Table-ronde, 14H30H à 15H30,

Discutants :

- SDI, Slums Dwellers International – Joël Bolnick,
- M. Jonas Aklé, Ingénieur agronome/Maire des Agougués/Bénin
- M. Faustin Aboh, Maire de Sikensi, Côte d'Ivoire
- Mme Lago-Louan Odette, Directeur National des Cantines Scolaires, Côte d'Ivoire
- ROPPA, Réseau des organisations paysannes de producteurs de l'Afrique de l'ouest – M. Mohamadou Magha,

Débat, de 15H30 à 16H30

Le débat portera sur les causes et les stratégies de lutte contre la pauvreté et la faim au niveau local

de 17H à 18H

Discussion et adoption des recommandations faites aux maires, aux ministres, aux partenaires de coopération, aux autres acteurs

LA PAUVRETE ET LA FAIM

PRESENTATION DE LA SESSION

Introduction

L'extrême pauvreté ainsi que la persistance de la faim est la réalité quotidienne d'un (1) milliard d'êtres humains qui vivent avec moins de 1 dollar par jour. Disette et malnutrition se répartissent presque également : plus de 800 millions de personnes n'ont pas assez à manger pour satisfaire leurs besoins quotidiens d'énergie.

Selon les rapports établis par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les efforts réalisés en vue de juguler ce phénomène ont permis de réduire en 10 ans la faim d'au moins 25% dans une trentaine de pays. Quatorze de ces pays se trouvent en Afrique subsaharienne, région qui connaît le taux de pauvreté le plus élevé du monde et qui est la plus durablement touchée par la faim et la malnutrition.

Dans le cadre de la poursuite du premier Objectif du Millénaire pour le développement concernant la pauvreté et la faim, les pays africains ont élaboré divers programmes ayant pour objectifs d'améliorer les politiques communautaires en matière de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables, grâce à un ensemble de priorités et d'actions qui complètent les programmes nationaux et améliorent leur cohérence.

Toutefois, au regard des résultats mitigés obtenus, il faut reconnaître que la lutte contre la pauvreté et la faim reste insuffisante malgré les progrès réalisés.

Objectif de la session

La présente session sur la thématique « pauvreté et faim » vise à encourager le débat entre les représentants des collectivités territoriales et d'organisations de la société civile, concernant les actions liées à l'accroissement des ressources financières et à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique et rejoint directement les interrogations sur la contribution des collectivités locales à la réalisation des Objectifs du Millénaire du Développement ainsi qu'à la construction des coalitions locales entre les acteurs africains en vue d'imprimer un nouvel élan au combat contre ces fléaux et réduire la faim et la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

DEFINITION DES CONCEPTS

En dépit de leurs atouts naturels, les pays africains se trouvent confrontés aux problèmes de la pauvreté et de la faim dont le taux et les chiffres montent de façon galopante.

La pauvreté est un concept, multidimensionnel et complexe. Sa définition revêt trois aspects : monétaire et financier, accessibilité et psychosociologique. La pauvreté est vécue aussi bien au plan individuel que collectif. La pauvreté peut être également perçue comme un sentiment d'insécurité, de précarité, d'exclusion, de vulnérabilité et d'impuissance.

Au plan monétaire et financier, la pauvreté est perçue par la population comme étant l'état d'une personne ou d'une collectivité qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins primaires et vitaux ;cet état est apprécié à partir du revenu et pouvoir d'achat des ménages. Le niveau de satisfaction de ces besoins varie en fonction des milieux, des modes de vie et des normes ou valeurs sociales admises.

Au niveau de l'accessibilité, la pauvreté est une incapacité, ou un manque d'accès de l'individu aux biens et services sociaux de base (santé, éducation, emploi, eau potable, assainissement, électricité, infrastructures routières, etc.).

Au niveau psychosociologique, la pauvreté est un état d'esprit, un sentiment d'exclusion, de frustration par rapport à la famille, au clan et à la communauté (funérailles, mariage, contribution aux activités de développement du terroir, etc.). En outre au plan collectif, une communauté peut se considérer comme pauvre parce que se sentant exclu (enclavement, insuffisamment doté en ressources naturelles, et en infrastructures socio-économiques ou en projets de développement, ou peu de ressortissants dans les emplois de la haute administration ou dans les grandes institutions).

L'état de pauvreté de nos pays se traduit par une dégradation (i) du niveau de vie des populations, (ii) des indicateurs du bien-être social; et (iii) de la perception du bien-être.

L'incidence de la pauvreté dans nos pays est très forte sur une tranche importante de la population: le taux de pauvreté s'accroît de jour en jour, malgré l'adoption de stratégie de réductions de la pauvreté dans nos pays.

La pauvreté est inégalement répartie du point de vue spatiale : son ampleur est plus marquée dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. La tendance observée dans les milieux urbains est plus marquée les grandes villes.

Le taux de l'extrême pauvreté reste encore élevé surtout dans les villages des régions de la Savane et du désert.

Pour ce qui concerne la faim, le bilan de disponibilité alimentaire par habitant et par jour montre une diminution régulière des rations caloriques au cours des dernières années une partie de la population n'arrive donc pas à se procurer des aliments afin de satisfaire ses besoins existentiels et améliorer in fine son état nutritionnel.

Les pays sont contraints d'importer des quantités considérables de produits alimentaires. Cette grande dépendance vis-à-vis de l'importation de ces produits stratégiques, constitue un point faible de la sécurité alimentaire.

Avec les instabilités, l'insécurité et la guerre civile, les populations surtout dans les zones rurales meurent de faim et/ou ne mangent pas leur faim. Cette situation sociale et économique de l'Afrique en général a radicalement de lourdes conséquences sur le plan humanitaire.

En effet, la majorité des familles rurales et agricoles ont été forcées à se déplacer, abandonnant leurs exploitations agricoles et leurs biens pour causes de guerres ou d'instabilités politiques. Ces facteurs ont une incidence indéniable sur la production vivrière.

LES CAUSES DE LA PAUVRETE

Les causes de la pauvreté sont multiples et diverses. Elles affectent les populations différemment selon les régions et se situent à plusieurs niveaux : économique, institutionnel, démographique, culturel et social et autres.

1. Causes économiques

Les causes économiques de la pauvreté sont multiples. Elles se manifestent à travers des politiques publiques inadaptées, l'insuffisance du processus de planification – budgétisation – paiements – suivi et évaluation, les difficultés financières de l'Etat, l'inefficacité de la dépense publique, l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, la faiblesse de l'administration et l'insuffisance de la participation des populations dans la politique de décentralisation.

Au niveau du monde rural, la baisse de l'encadrement, de la distribution des semences et des engrais ainsi qu'un relâchement des investissements sociaux provoquant ainsi une chute de la productivité agricole et une paupérisation paysanne. La dégradation des infrastructures de base a accentué l'enclavement des régions et les disparités locales et augmenté le coût d'accès aux services sociaux de base.

En matière de crédit, la politique reste inadaptée aux besoins de l'économie, ainsi le secteur agricole qui emploie les trois quarts de la main d'œuvre et contribue à environ 25% du PIB.

Les difficultés d'accès aux terres, la destruction du capital forestier, les feux de brousse et les méthodes culturales extensives appauvrissant les sols, la transhumance occasionnant les conflits entre éleveurs et paysans, le vieillissement de la population agricole, l'exode rural, l'insuffisance de l'organisation du monde paysan, des circuits de commercialisation et de distribution sont des facteurs qui entravent le développement de l'agriculture. A cela s'ajoutent les causes naturelles, telles que les inondations, la sécheresse, l'érosion des berges, les perturbations climatiques, etc.

La chute drastique des cours mondiaux des produits de rente que sont le coton, le café et le cacao etc., la détérioration des termes de l'échange avec comme conséquence la fluctuation des cours du dollar et du pétrole ; le poids de la dette extérieure et la contrainte qu'elle représente pour les finances publiques fragilisent les économies vis à vis de l'extérieur.

L'insuffisance de l'activité économique entraîne le chômage et le sous-emploi de la population active. Le niveau d'investissements qui n'excède pas 15% du PIB ne permet pas une croissance forte et durable capable de créer suffisamment de richesses et de réduire sensiblement la pauvreté. Les difficultés de trésorerie de l'Etat, la diminution des marchés publics ont conduit à la disparition de nombreuses PME-PMI. Le développement et la promotion du secteur privé se heurtent aux coûts élevés des facteurs de production dont l'eau, l'électricité et les télécommunications.

La diminution de l'Aide Publique au Développement (0,22% du PNB contre 0,7% d'objectif), l'insuffisance des investissements directs étrangers vers l'Afrique et le problème d'accès des produits africains aux marchés mondiaux face aux subventions agricoles des pays du nord sont les facteurs qui limitent l'accès aux ressources extérieures et à la promotion des exportations. La faible capacité technologique des industries locales qui ne permet pas de transformer les matières premières pour leur conférer une valeur ajoutée plus élevée, constitue une contrainte pour la productivité des entreprises.

2. Causes institutionnelles et Gouvernance

Les populations sont confrontées à des difficultés d'accès aux institutions juridiques et au manque de transparence dans l'appareil judiciaire. Elles dénoncent l'impunité, le non respect des lois et règlements.

La faible implication de la société civile dans la mise en œuvre des réformes économiques et politiques, la mauvaise gouvernance économique, la corruption, la fraude et l'insécurité grandissante constituent des freins aux investissements.

3. Causes démographiques et socio-culturelles

o Causes démographiques

La situation démographique constitue une pression sur les ressources. En effet, le fort taux de croissance démographique supérieur au taux de croissance économique, le niveau élevé de la fécondité exprimée par un ISF (Indice Synthétique de Fécondité), une morbidité et une mortalité accentuées par une dégradation de l'état sanitaire de la population avec le retour de maladies telles la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, le choléra, la forte prévalence du VIH/SIDA ont contribué à aggraver la pauvreté des populations. L'espérance de vie a enregistré une baisse importante, passant de 56 ans en 1988 à 51 ans en 1998.

Les migrations internes et externes mal maîtrisées exercent également une pression sur l'offre et la demande des infrastructures sociales de base, sur les terres et accentuent la précarité en milieu urbain et rural.

o Causes sociales et culturelles

Le poids de la famille élargie, la pression du clan, du village, voire de la région, le taux élevé de dépendance, les traditions défavorables à la scolarisation des filles (mariage et fécondité précoces, travaux de ménage), l'exclusion des femmes dans les droits de succession, la superstition, les dépenses ostentatoires (funérailles, mariages, etc.) conduisent à un parasitisme social, une absence d'initiative et constituent un frein à l'épanouissement individuel et communautaire.

La dégradation des mœurs et la perturbation de l'ordre au sein des familles, la dislocation du tissu social et familial et le phénomène des enfants de la rue ou dans la rue sont des éléments aggravant la pauvreté sociale.

Bien que lointains, l'esclavage et la colonisation ont contribué au choc des civilisations au profit des pays du nord, donc à l'appauvrissement du sud (départ de bras valides, dépeuplement, misère, travaux forcés, appauvrissement moral et humain).

POURQUOI LA FAIM ?

Les causes de la faim sont multiples et diverses :

1. Déséquilibre entre la productivité et la croissance démographique :

Sur le plan économique, la part de l'agriculture dans le PIB est en baisse de façon continue et la croissance annuelle moyenne est largement inférieure à la croissance démographique. Les importations alimentaires sont en constante augmentation.

Les projections montrent que le taux d'accroissement annuel des cultures vivrières ne suffira pas à compenser l'expansion démographique élevée, en particulier dans les villes et que les déficits s'aggraveront si la productivité de la population agricole reste à son niveau actuel et si aucune action vigoureuse et organisée n'est menée pour valoriser un potentiel largement sous-exploité.

Le déficit alimentaire continue de s'aggraver avec l'urbanisation croissante. Par exemple, en 1965 en Côte d'Ivoire, on comptait trois (3) ruraux pour un (1) urbain; en 1990, il n'y a plus que 1,5 rural pour un urbain; et en 2010 il y aura 60% d'urbains pour 40% de ruraux.

Or, malgré l'évolution globale des pays, le système vivrier demeure largement extensif et à faible productivité. La croissance rapide de la population (croissance naturelle et immigration) et principalement la population urbaine (aujourd'hui de l'ordre de 50% du total); ainsi les disparités agro-climatiques compliquent l'ajustement de l'offre à la demande dans l'espace et dans le temps.

2. Difficultés d'accès à l'eau potable

Les populations sont réduites à la consommation de l'eau de marigot et de puisards lorsqu'ils existent. En outre, les pompes sont rares et/ou défectueuses et les populations rurales sans qualification se déplacent dans les oasis ou dans les villes.

3. Les aléas climatiques

La surabondance des pluies et les rudes sécheresses constatées çà et là ont des effets très néfastes sur les produits en dépit de la bravoure et de la volonté des paysans.

4. Les insuffisances, la non qualification de la main d'œuvre agricole et difficultés d'accès aux outils modernes

Sur plusieurs décennies, les moyens de productions agricoles et les techniques culturales n'ont pas variées. Le métier d'agriculteur est resté largement héréditaire avec les mêmes moyens rudimentaires.

5. Les difficultés d'accès à la terre

Si en milieu rural, le problème foncier se pose avec relativement moins d'acuité pour les cultures vivrières, la situation en milieu urbain et périurbain est différente. L'insécurité foncière constitue un des problèmes cruciaux de l'activité (production de vivriers) et demeure le premier facteur limitant aux investissements productifs dans ce secteur.

RELATION PAUVRETE ET FAIM : Impacts sur les populations

1- La faim et la pauvreté compromettent gravement la réalisation des OMD dans les pays africains.

OMD 2 : Pour les enfants qui vivent dans les zones les plus reculées des contrées africaines, l'école est souvent concurrencée par d'autres demandes sollicitant leur temps et leur énergie: aller chercher de l'eau, garder les troupeaux et s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs, etc. Beaucoup de parents pensent que l'école est trop éloignée, trop onéreuse ou simplement qu'ils ne peuvent pas se permettre d'envoyer leurs enfants sur les bancs de l'école et perdre ainsi une aide pour les travaux ménagers ou agricoles. Les enfants qui ont faim ne peuvent pas aller à l'école et apprendre. La faim handicape leur croissance mentale et physique. Si des millions d'enfants ne peuvent pas apprendre, ou sont forcés de travailler au lieu d'aller à l'école, nous n'atteindrons pas l'objectif de Développement pour le Millénaire d'assurer l'éducation primaire pour tous.

OMD 3 : La pauvreté et la nutrition insuffisante des femmes est l'un des résultats les plus destructeurs de l'inégalité hommes - femmes. Elle réduit leurs possibilités d'éducation et d'emploi et freine le progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

OMD 4 : La pauvreté, la faim et la malnutrition sont la cause sous-jacente de plus de la moitié des décès d'enfants et représentent donc le principal obstacle à la réduction de la mortalité infantile.

OMD 5 : La faim et la malnutrition renforcent l'incidence et le taux de légalité des problèmes de santé qui provoquent la majorité des décès pendant la grossesse et l'accouchement.

OMD 6 : La faim et la pauvreté anéantissent les systèmes immunitaires des populations, les forcent à adopter des stratégies de survies à risque et augmentent fortement le risque d'infection et de décès dus au VIH/SIDA, au paludisme, à la tuberculose et à d'autres maladies infectieuses.

La faim et la pauvreté sont des causes importantes, d'analphabétisme, de maladie et de mortalité, car plus de 60 % des populations pauvres et affamées en Afrique vivent dans les zones rurales, et est dans ces mêmes zones rurales que se trouve la grande majorité des milliers d'enfants qui ne sont pas à l'école, les dizaines millions d'enfants qui meurent avant d'atteindre l'âge de cinq ans, le nombre important de femmes qui meurent lors de la grossesse et de l'accouchement et plusieurs millions de cas de paludisme aigu, qui se soldent par des millions de décès chaque année. Il est évident que pour réduire ces chiffres et atteindre les OMD, il faut accorder la priorité aux zones rurales et à l'agriculture, qui est le principal soutien des moyens d'existence en milieu rural, moyennant des systèmes de production durables et fiables qui fournissent un emploi et un revenu aux pauvres, améliorant ainsi leur accès à la nourriture.

2- Le coût économique de la faim est exorbitant pour les individus comme pour les sociétés

La malnutrition conduit à la maladie et à la mort ; elle force les familles à dépenser leurs maigres ressources pour les soins de santé ; elle limite les capacités cognitives des enfants ; elle étouffe la productivité et empêche les individus d'exploiter leurs dons naturels ; elle freine la croissance économique et retire aux nations les moyens d'atteindre un niveau de développement acceptable. Si l'on réduit la malnutrition, on réduit la pauvreté, car une population saine et productive contribue à la croissance économique de la communauté.

3- La plupart des personnes pauvres et qui souffrent de la faim dans le monde vivent dans des zones rurales.

L'extrême pauvreté et la faim sont concentrées parmi les paysans sans terre ou les agriculteurs dont les parcelles sont trop exiguës pour subvenir à leurs besoins. Améliorer l'accès à la terre peut avoir un impact considérable sur la réduction de la pauvreté et de la faim. Selon des études menées par la FAO, les pays en développement où la terre a été distribuée plus équitablement ont accompli des progrès plus rapides dans la réduction de la prévalence de la faim.

L'objectif majeur d'une stratégie commune de réduction de la pauvreté reste par conséquent l'accès à une nourriture adéquate et le développement rural. En effet, l'agriculture constitue un enjeu primordial car la plupart des mal-nourris en dépendent pour leur survie. Tous les efforts doivent notamment converger vers la relance de la productivité agricole. Et ce d'autant plus que l'aide à ce secteur constitue une part non négligeable de l'aide publique au développement. Ainsi, un accent particulier devra être mis sur l'appui aux politiques agricoles nationales et sur la formation des techniciens en agronomie.

EXPERIENCES DE POLITIQUES LOCALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LA FAIM

Pour illustrer le lien entre les politiques locales de lutte contre la pauvreté et la faim dans les collectivités africaines, nous présenterons quatre interventions d'experts de pays africains qui représentent des réalités socioéconomiques et environnementales, mais aussi des programmes innovants très distincts de lutte contre la pauvreté et la faim.

Nous avons cherché à privilégier des expériences qui impliquent des associations de la société civile (organisation d'agriculteurs et associations d'aides sociales en faveur des populations défavorisées).

- Intervention de Mr Joël Bolnick, SDI, Slums Dwellers International (Résumé)

- Intervention de Mr Jonas Aklé, Ingénieur agronome/Maire des Aguégus/Bénin (Résumé)

- Intervention de Mr Faustin Aboh, Maire de Sikensi, Côte d'Ivoire (Résumé)

Une expérience de lutte contre la pauvreté au niveau des couches vulnérable : « La plateforme de service des jeunes »

-- Intervention de Mme Lago-Louan Odette, Directeur National des Cantines Scolaires, Côte d'Ivoire

« La pérennisation des cantines scolaires : Porte d'entrée pour un développement local»

Résumé

Étant donné le droit fondamental de chaque citoyen à une alimentation appropriée, les États sont tenus de mettre en œuvre les stratégies nécessaires afin de satisfaire ce droit fondamental à leurs citoyens. A cet effet, le Ministère ivoirien de l'Education Nationale avec l'appui du PAM et du PNUD, a initié un programme d'installation de cantines scolaires sur l'étendue du territoire afin d'appuyer la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Cette stratégie qui répond au besoin d'aider les communautés villageoises à s'approprier le fonctionnement de leur cantine, à la fois dans son approvisionnement et son mode de gestion, en faisant de celle-ci un vecteur du développement local met l'accent sur les axes prioritaires suivants : (i) l'amélioration des taux de scolarisation et de rétention (ii) la promotion et l'éducation de la femme (iii) la réduction de la prévalence de la malnutrition (iv) l'implication des populations locales dans la gestion des affaires les concernant ainsi que la valorisation des produits alimentaires locaux.

--Intervention de Mr Mohamadou Magha, ROPPA, Réseau des organisations paysannes de producteurs de l'Afrique de l'ouest (Résumé)

PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

Il s'agit des propositions soumises à la session spéciale pour préparer la discussion sur l'adoption des recommandations aux maires africains, aux ministres africains, aux partenaires de coopération (institutions multilatérales et agences de coopération bilatérales), aux autres acteurs.

RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS CENTRAUX

- **Faire de la lutte contre la pauvreté et la faim un objectif majeur des politiques publiques africaines**

- **La solidarité et l'intégration sous-régionale**

- L'intégration sous-régionale à travers les unions régionales et sous-régionales permet de pallier l'étroitesse du marché national.
- Développer une solidarité régionale en matière de sécurité alimentaire, notamment dans le cadre des accords régionaux et sous-régionaux : en effet, la solidarité exprimée dans le cadre des accords de l'UEMOA et notamment dans le PAU, représente une voie de solution

- **Au niveau monétaire**

La politique monétaire commune et le pacte de convergence des politiques économiques favorise la maîtrise de l'inflation. L'intégration est un moyen d'exploiter ce potentiel et de renforcer le poids économique sous régional.

- **Au niveau agricole**

- L'encadrement et la promotion du monde rural par des structures spécialisées et par les élites africaines contribuent à orienter les masses paysannes et accroître les productions agricoles ;
- Mettre en place le cadre institutionnel de gestion durable et intégrée des ressources en eau ;
- Gestion durable et intégrée les ressources en eau.

RECOMMANDATIONS AUX MAIRES

- Amélioration du niveau et du recouvrement des Recettes
- Réforme fiscale incitative favorable à la création de richesse et d'emplois
- Renforcement des capacités techniques et technologiques des paysans ;
- Promotion des activités de première transformation, de la conservation et du stockage de la production agricole et animale ;
- Amélioration des circuits de commercialisation des produits agricoles.
- Renforcement des capacités des paysans et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des structures d'encadrement ;
- Valorisation du métier d'agriculteur et promotion de la relève paysanne notamment par les femmes et les jeunes ;
- Sécurisation du foncier rural ;
- Amélioration de la productivité des exploitations familiales ;
- mise en œuvre de la décentralisation et lutte contre le VIH/SIDA en milieu rural;
- mettre en œuvre des projets spécifiques visant les groupes vulnérables.
- promouvoir la production rurale et urbaine et la commercialisation des aliments en s'appuyant sur des bases socialement équitables ;
- augmenter l'accès à une alimentation de qualité et contrôler les conditions dans lesquelles ces aliments sont offerts à la population ;

- encourager l'éducation alimentaire et l'organisation des consommateurs pour la défense de leurs droits ;

RECOMMANDATIONS AUX MINISTRES

- Augmenter durablement les productions vivrières et réduire la dépendance aux importations. C'est une nécessité dans la mesure où les potentialités existent; et où les tendances indiquent un recours trop systématique aux importations pour le riz et la viande notamment ;
- Exploitation accrue et diversification des potentialités en ressources animales, halieutiques et agricoles ;
- Réorientation de la recherche agronomique vers la satisfaction des besoins du secteur;
- Renforcement des systèmes d'informations agricoles ;
- Développement des infrastructures de distribution et promotion des exportations de produits agricoles ;
- Mise en place de mécanismes de financement durable de l'agriculture et du crédit agricole ;
- Renforcement des capacités des structures de gestion et des acteurs ;
- Mise en place d'un financement durable et autonome du secteur de l'Eau ;
- Gestion des eaux par bassin versant.

RECOMMANDATIONS AUX PARTENAIRES DE COOPERATION

- Développer les projets fortement ciblés : la pauvreté et la faim sont autant de possibilités pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans les zones rurales comme en milieu urbain ;
- Promouvoir des projets multilatéraux susceptibles de mobiliser des ressources nouvelles et pour améliorer à moindre coût certains approvisionnements ;
- Universaliser et assurer la qualité des programmes d'aide alimentaire ou programmes d'urgence destinés à des groupes de population spécifiques ;
- Inciter la participation de la société civile dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle et appuyer les initiatives non gouvernementales.

RECOMMANDATIONS AUX COOPERATIVES AGRICOLES ET AUTRES MOUVEMENTS

Amener les cultures vivrières à des niveaux de productivité pouvant assurer à la fois des revenus substantiels aux producteurs et une sécurité alimentaire aux populations non agricoles, surtout des villes. A travers :

- La mobilisation sociale ;
- la promotion du genre, la préservation de l'environnement, la création d'emplois et d'opportunités accessibles aux pauvres ;
- la gestion durable du patrimoine forestier ;
- la satisfaction des besoins en eau ;
- la transformation de l'agriculture familiale pour la rendre plus productive, compétitive et durable;
- le développement des activités économiques non agricoles en milieu rural;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole ;

- le stockage et la conservation des productions pour résoudre le problème de l'abondance et de la pénurie observé d'une saison à l'autre.

AU NIVEAU DES ENTREPRISES

- Améliorer la compétitivité des entreprises privées ;
- Promouvoir la diversification industrielle et accroître les exportations ;
- Développer un tissu dense de PME-PMI ;
- Favoriser l'accès des groupes vulnérables aux secteurs productifs ;
- Promouvoir l'industrie touristique ;
- Promouvoir le commerce intérieur.